



Madame la candidate, Monsieur le candidat aux élections législatives,

En 2007, vous allez solliciter les suffrages des vos concitoyens afin d'avoir l'honneur de les représenter à l'Assemblée nationale. Quelque soit votre couleur politique, parmi vos électeurs potentiels se trouvent des personnes lesbiennes, gays, bi et trans. Ces électeurs qui sont également vos voisins, peut-être vos proches, ne jouissent pas des mêmes droits que leurs homologues hétérosexuels. Cette situation, de plus en plus marginale dans les démocraties d'Europe occidentale, est une violation archaïque du principe d'égalité prôné par notre République.

En effet, l'étude comparative des droits des homosexuels permet de constater le net retard de la France par rapport à ses voisins et partenaires. En Belgique, le mariage des couples de même sexe est autorisé depuis 2003 et l'adoption ouverte aux gays et lesbiennes depuis 2005 ; en Espagne, pays pourtant traditionnellement catholique et jeune démocratie, le mariage et par voie de conséquence l'adoption, sont ouverts aux homosexuels depuis juin 2005. Des mesures positives pour les transsexuels ont été mises en place en 2006 ; aux Pays-Bas, mariage et adoption sont possibles depuis 2001 ; en Grande-Bretagne, l'adoption est légale depuis 2002 et les droits ouverts aux couples homosexuels par le « Civil Partnership » du 5 décembre 2005 se rapprochent de ceux résultant du mariage. Bilan : les royaumes d'Europe occidentale garantissent mieux l'égalité et la liberté de leurs sujets que notre République.

Nous, associations représentatives des personnes lesbiennes, gays, bi et trans de France, présentes en région et fédérées au niveau national, pensons que le temps est venu pour le Parlement de notre pays de mettre fin à cet régime discriminatoire. Nous pensons que la plupart des Français sont prêts à accepter l'égalité des droits entre les personnes, quelque soit leur orientation sexuelle et leur identité de genre, et à en assumer les mesures législatives nécessaires pour y parvenir. Nous pensons que celles et ceux qui redoutent encore cette évolution peuvent être rassurés par des élus informés et répondant aux interpellations avec sérénité et maîtrise.

Madame la candidate, Monsieur le candidat aux élections législatives, nous vous écrivons aujourd'hui pour vous demander vos positions sur des questions sur lesquelles vous serez sans doute amené à vous prononcer rapidement au sein de l'hémicycle, si vous êtes élu. Vos réponses seront transmises à la presse et retranscrites fidèlement à nos adhérents et à nos sympathisants, pour les informer en toute transparence avant qu'ils ne se rendent aux urnes.

Plus que de vagues promesses, ce sont des engagements fermes que nous attendons ou du moins un dialogue réel, sincère et constructif.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Cyrille PERCHEC

Co-Président du CGLBT Rennes.